

bué à sauver sa propriété. On peut en voir un échantillon à notre bureau où l'on se chargera d'adresser les demandes que l'on voudrait faire; outre ces pompes, Mr. Lemoine en fabrique d'autres d'une plus grande dimension, et dont les prix sont bien réduits. (ECHO des Campagnes.)

LA FAMILLE HINCKS.—Un journal de Dublin l'Evening Packet nous donne d'intéressants renseignements sur cette famille à laquelle appartient notre inspecteur général. C'est une famille, dit cette feuille, distinguée par ses talents et qui joint d'une belle réputation en Irlande. Le vénérable Dr. Hinck, le père, véritable patriarche est professeur de langues orientales à Belfast. Quelle ne doit pas être la satisfaction de cet homme quand il pense à la haute position que ses quatre fils occupent dans le monde. positions qu'ils se sont eux-mêmes créées par leurs talents. L'aîné, un des plus brillants élèves du Collège de la Trinité à Dublin est aujourd'hui un des plus savants linguistes du jour. Le second vient d'être appelé auprès de l'Évêque de Dorchester et Connor, qui l'a élevé à la dignité d'une Prébende dans son diocèse, celle de Cairnagale à laquelle est annexée la cure de Derry Keighan. L'évêque de Connor ne pouvait faire un meilleur choix. Le nouveau dignitaire ne manque que l'occasion pour montrer les talents de cette remarquable famille. Le troisième est l'honorable Francis Hinck—ministre des finances en Canada—un très habile financier. Le quatrième, Guillaume vient d'être appelé, à cause de sa seule supériorité, à la chaire de professeur d'histoire naturelle dans le collège de la Reine à Cork. Voilà quatre fils, tous des hommes de talents, qui ont fait seuls leurs positions dans le monde. Un seul de ses quatre fils suffirait pour rendre un père fier et satisfait, etc.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DES E.-U.—Dans un almanach publié la semaine dernière à Boston pour l'année 1851, nous trouvons que le montant des dépenses du gouvernement fédéral des E.-U. pour l'année 1848 s'est élevé à \$46,380,098 et celles des différents Etats à \$16,320,759, formant en tout 62,700,857, laquelle somme divisée entre, disons 20,000 d'habitants, fait une de 20/9 par chaque personne. Les dépenses totales du gouvernement du Canada pendant la même année se sont élevées à \$158,021 17/6 laquelle somme divisée entre un million et demi d'habitants, la population actuelle du Canada, donne 671 par personne, plus de la moitié moins que la taxe payée par tête aux Etats-Unis!

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec.

MESSEURS, J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siège dans le conseil exécutif. Par la mon mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au scrutin électoral, à votre approbation, ou réprobation. Si ces charges honorables qui m'étaient offertes, m'eussent disqualifié de la représentation populaire, je les aurais refusés; mais comme elles me fournissent les moyens de servir plus efficacement mon pays, et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice, et à vous-mêmes, et à tout le district de Québec.

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter au parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoué à la défense de vos intérêts, et de ceux de tout le pays. Si votre confiance, dont vous m'avez si-déjà honoré, est éteinte, ou affaiblie parce que j'ai accepté un emploi public, dites-le librement: rejetez-moi, et choisissez un autre représentant. Alors je rentrerai dans la vie privée qui a tant de charmes pour moi, et que je n'ai quittée que pour consacrer mes faibles services à ma patrie, et à vous en particulier. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeurés tels qu'ils étaient, donnez en preuve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par la vous démontrerez que ceux-là seuls doivent conduire le char de l'Etat, qui ont la confiance du peuple. Que c'est au peuple, à la majorité du peuple à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que

le règne de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et pro-crit pour toujours du Canada. En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long credo politique; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier hurrah de l'élection, et ce credo, souvent ils n'y croient pas! Mon credo politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée.—Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province. Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes concitoyens, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé.—Droits égaux.—Justice égale

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, J. CHABOT. Québec, 28 décembre 1849.

Nouvelle édition du CALENDRIER ECCLESIASTIQUE.

DES erreurs, quoique peu graves, s'étant glissées dans la préparation typographique de ce Calendrier, à nécessité l'impression d'une seconde édition, revue et corrigée. Le Tableau des Cours, d'après le dernier bill de Judicature, s'y trouve.—Québec, 24 déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec. E. LA-CROIX, rue Saul-au-Matelot. Québec, 12 décembre 1849.

BAZAR de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'École des Filles sous la direction de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées.

Mesdames FAN VELSON, MASSUE, PAINCIAUD, ROY, WOULSEY. Mesdames, McCorl, Duval, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissements. Par ordre, JOSEPHTE NASEUF, Secrétaire. Québec, 7 Décembre, 1849.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Le Soussigné expédiera, VENDREDI, le 4 janvier et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelque ordre sont priées de les transmettre le plus tôt possible. STANISLAS DRAPEAU, Agent général en Canada.

MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 12 Déc. 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN.

FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. SCOTT, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

Guitares Françaises. De la manufacture de Hussin et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés, AUSSI, Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDE. On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre franchisée. Québec, 3 Déc. 1849.

Nouvel Etablissement. Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR. Libraire et Papetier. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville. QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillois et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Eucré, Linciers, Pupitre portatif, Porte feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public. J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

JOSEPH PETITCLERCQ, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

E. TALBOT, Avocat, A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. — n. d. 1849.

M. PATRY, architecte, demeure maintenant rue Desloches, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

En conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à l'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT

des FAUX de PLANTAGÈNE. C'est le seul dépôt dans Québec. Québec 28 sept. 1849.

Pour être publié, LE LIVRE DES FORMES LÉGALES pour la TRANSACTION DES AFFAIRES adapté pour l'usage

DES MARCHANDS, COMMISS, OUVRIERS, FERMIERS, ainsi qu'à toutes les personnes dans la vie privée

AUSSI, Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'au seize par cent de premium; le courant converti en sterling et les sommes d'argent convertis en piastres et cents.

Par W. H. RICHMOND, Auteur de la Tenure des Livres en partie double.

Prix: 6s 3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage. Cet ouvrage est publié en anglais. On s'abonne aux bureaux de ce journal. Québec, 14 nov. 1849.

HIVER. HIVER. HIVER. Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS. MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc.

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné. 15,000 paires de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, style originale, pour Dames, Messieurs, et Enfants. Se vendent que 2s 6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s-10d, jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies Congress Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant. Dépôt de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849. T. CASEY.

DÉPÔT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE. —AVIS—

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches, Harles faites, Quincaille, etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été. Conditions.—COMPTANT. P. O'DOUD, Québec, 16 mai 1849. E. & C.

EN VENTE. LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850, IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le Calendrier Ecclesiastique de Québec, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui desireroient se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale: UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie; J. T. Brousseau; T. Cary et M. Aniot, marché de la Basse-Ville. Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 gros.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU. Québec, 23 novembre, 1849.

H. S. BALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849.

CHARLES BAILLARGE, Pratique et en règle l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.—Québec, juillet, 1849.

Bureau du prêt aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendiés qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon le 1r décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKENEYER.

A LOUER. PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI, Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 19 sept. 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement 2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MARDI et VENDREDI de chaque semaine, et le coût que Douze Chelins et demi par année, (contre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre. PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous, 2s-6d. Chaque insertion subséquente, 7d. Pour dix lignes et au-dessous, 3s-6d. Chaque insertion subséquente, 10d. Pour chaque ligne ensuite, 4d. Les annonces non accompagnées d'ordre payé écrit seront publiées jusqu'à avis contraire. Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance. Montréal..... MM. F. R. Fabre, écriv. Trois-Rivières..... P. Nourie, écriv. Répigny..... A. Dallaire, Inst. Sherbrooke..... P. V. St. Cyr. Stanstead..... J. P. Pallé (banquier). Pointe Lévy..... J. P. Thibault, Inst. Beauport..... Chs. Le Tellier, écriv. St. Thomas (en bas)..... J. D. Lévesque, écriv. N.P. Iles..... J. P. Lefebvre, écriv. N.P. St. Anne la Pocotie..... Ls. D'Oran, écriv. N.P. St. Charles (Riv. Loyer)..... Dr. Ls. Labrecque, écriv. Iles-Vertes..... H. Loy, écriv. Rimouski..... J. P. Lefebvre, écriv. N.P. St. Simon..... Chs. Frs. Caion, écriv. Beauport..... J. P. Pallé (banquier). Châteaui-Richer..... L. C. Lefebvre, écriv. L'Ange..... J. P. Pallé (banquier). St. Eustache (Dist. M.)..... J. P. Pallé (banquier). St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écriv. N.P. Malabar..... M. P. Lefebvre, écriv. N.P. St. François (Riv. du Sud)..... J. P. Pallé (banquier). St. Michel..... B. Lefebvre, écriv. N.P. St. Denis (en bas)..... F. Jorje, écriv. N.P. St. Roch des Aulniers..... L. Tr. N. Lefebvre, écriv. Rivière du Loup (en bas)..... J. B. Lefebvre, écriv. Ste. Foye..... M. P. Lefebvre, écriv. Trois-Pistoles..... P. Fontaine, écriv. St. Germain..... H. Tangway, arch. Rivière Ouelle..... J. P. Pallé (banquier). Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.